

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 28 JUIN 2021**

Délibération n° :

DL 24/2021

Objet :

Election du 7^{ème} Vice-Président

L'an deux mil vingt et un,

Le lundi 28 juin 2021,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- Mme BERCHON (titulaire CPS)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire - CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. BOULLAND (suppléant - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- M. DUJARDIN (suppléant - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- M. LANGLOIS (titulaire - CPS)
- M. LARDIERE (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- Mme PERIS (titulaire - CCHVC)
- M. SAUSSOL (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- Mme VALOT (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 16/06/2021

Avaient donné pouvoir :

Mme GELOT (titulaire - CPS) a donné pouvoir à Monsieur DELAGNEAU ;
M. PROUST (titulaire - CPS) a donné pouvoir à Monsieur GILBON.

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. CAHAREL (titulaire - CPS) ; M. DOBIGNY (titulaire - CPS) ; Mme DUMAS (titulaire - CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; Mme HAMON (TITULAIRE - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; M. MAJEUX (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire - CPS) ; M. TRAMONI (titulaire - CPS) ; M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

EN EXERCICE : **41**
PRESENTS : **28**
VOTANTS : **30**

Monsieur Dominique FONTENAILLE est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération n°DL24/2021
Election du 7^{ème} Vice-Président

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles 5211-7, 5211-10, L2121-10,

Vu l'arrêté inter préfectoral inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu les statuts du SIOM annexés à l'arrêté inter préfectoral inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016,

Vu les délibérations du 23 juillet 2020 relatives à l'élection du Président, à la détermination du nombre de Vice-présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse, à l'élection de la 7^{ème} Vice-Présidente,

Vu la délibération 2021.05.11 du 18 mai 2021 relative à la désignation des délégués de la communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération DL23/2021 du 28 juin 2021 relative à l'installation des nouveaux délégués de la communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse à la suite des élections du 09 mai 2021,

Vu la note de présentation,

Considérant la nécessité de procéder à l'élection d'un Vice-Président(e) du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Considérant que le comité syndical a décidé que le Vice-Président occupera le même rang devenu vacant que l'élu qui l'occupait précédemment,

Considérant le résultat des votes relatifs à l'élection du 7^{ème} Vice-Président(e) du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Après avoir voté à bulletins secrets :

Élit la 7^{ème} Vice-Présidente du SIOM de la Vallée de Chevreuse à l'issue du 1er tour, comme suit :

- Nombre de votants : 30
- Bulletins blancs et nuls : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 29
- Majorité : 15

Mme Anne HERY LE PALLEC, a obtenu 29 voix

Madame Anne HERY LE PALLEC est élue 7^{ème} Vice-Présidente du SIOM de la Vallée de Chevreuse.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : - 7 JUIL. 2021
Affichée le : - 7 JUIL. 2021

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL24_2021
Date de la décision:	2021-06-28 00:00:00+02
Objet:	Election du 7ème Vice-Président
Classification matières/sous-matières:	5.2
Identifiant unique:	091-200062321-20210628-DL24_2021-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20210628-DL24_2021-DE-1-1_0.xml	text/xml	979
<i>nom original:</i>		
DL 24 2021.pdf	application/pdf	117915
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20210628-DL24_2021-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	117915
<i>nom original:</i>		
Note présentation DL 24 2021.pdf	application/pdf	79080
<i>nom de métier:</i>		
21_RP-091-200062321-20210628-DL24_2021-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	79080

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	7 juillet 2021 à 11h12min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 juillet 2021 à 11h15min06s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	7 juillet 2021 à 11h15min13s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	7 juillet 2021 à 11h21min08s	Recu par le MIAT le 2021-07-07